

**Communiqué de presse**

Septembre 2018

## Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé : la profession se mobilise et publie son premier Livre blanc



Alors que la coordination SPS fête ses 25 ans, un groupe projet\* constitué des principales structures représentatives de la coordination SPS et de maîtres d'ouvrages publics et privés, lance le Livre blanc de la coordination Sécurité et Protection de la Santé. Cet ouvrage dresse un état des lieux objectif et sans concession de la mission.

Grâce à un engagement collectif, il propose 12 recommandations déclinées à travers 4 enjeux au bénéfice de tous les acteurs de la construction.

Montée en compétence du Coordonnateur SPS, des outils de gestion pour le maître d'ouvrage, quelques ajustements règlementaires et, avec 45 % de départs possibles à la retraite dès 2018, 2 000 coordonnateurs SPS à recruter dans les toutes prochaines années. Un défi de taille s'annonce pour ces professionnels qui souhaitent avec ce Livre blanc prendre leur avenir en main. Ils adressent avec cet outil un message fort à tous les acteurs de la construction ainsi qu'aux pouvoirs publics.

### Une mission encore peu connue qui doit continuer d'évoluer pour affirmer sa valeur ajoutée

Depuis la création de la mission en 1993, la mise en place d'un coordonnateur de sécurité et de protection de la santé est rendue obligatoire par le Code du Travail lorsque plusieurs entreprises ou travailleurs indépendants sont appelés à intervenir dans des opérations de bâtiment ou de génie civil. Le coordonnateur SPS exerce sa mission tout au long de l'opération de sa conception à la réception de l'ouvrage.

**Bien que la coordination SPS ait contribué depuis vingt-cinq ans au développement de la culture prévention, à la baisse de la sinistralité et à l'amélioration des conditions de travail sur les chantiers, son rôle est complexe et son potentiel encore sous-estimé.**

C'est pourquoi, le « groupe projet » a souhaité disposer d'une photographie du métier permettant de mieux connaître les professionnels de la coordination SPS. Une étude a été réalisée entre juillet et décembre 2016 auprès de 299 coordonnateurs, 17 maîtres d'ouvrages, 43 maîtres d'œuvre et 205 entreprises. Les mêmes questionnaires ont été adressés aux coordonnateurs SPS, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et entreprises afin d'obtenir un effet miroir des connaissances de la mission, des méthodes appliquées et de leurs attentes. Des questions complémentaires posées aux coordonnateurs SPS étaient principalement en lien avec leurs profils, rémunération et formation.

\* A.F.CO Ile-de-France, COBATY, COPREC, FAP, GOC.sps, GRAC et SNCF Réseau

L'étude a permis de mettre en évidence les difficultés persistantes pour faire reconnaître pleinement la mission :

- **76 %** des coordonnateurs SPS en marge de la phase de conception. Les trois quarts déclarent ne pas être ou être peu associés aux réunions d'étude en conception. Une évaluation des risques faite en amont de l'opération, lors de la phase de conception, assure au maître d'ouvrage que ces choix techniques intègrent une dimension santé et sécurité au travail. Cela représente une opportunité pour lui de réduire in fine le coût de son opération comme celui de l'entretien de son ouvrage une fois construit.
- **53 %** des opérations menées sans véritable concertation entre les acteurs. La maîtrise d'ouvrage déclare dans plus de la moitié des cas de ne pas organiser de réunions avec le maître d'œuvre et le coordonnateur SPS. En l'absence de modalités pratiques de coopération mises en œuvre très en amont, la maîtrise d'œuvre prend peu en compte les questions de santé et sécurité au travail dans la gestion de l'opération et la conduite du chantier. La coordination SPS vise pourtant à faciliter l'organisation du chantier et sert en cela les intérêts de la maîtrise d'œuvre.
- **27 %** des missions à moins de 40 € de l'heure. Dans près d'un tiers des cas, les coordonnateurs SPS reconnaissent le très faible coût horaire de leur mission, en comparaison à ceux pratiqués notamment pour des missions d'expertise ou de contrôle technique généralement situés entre 65 et 80 € de l'heure.
- **86 %** des entreprises en attente de conseils en prévention des risques professionnels, ce que confirment 92 % des maîtres d'œuvre qui considèrent en cela le coordonnateur SPS comme un allié de l'entreprise, une interface indispensable entre les acteurs du chantier, dans la conduite de l'action de prévention.

La nécessité de standardiser les pratiques :

- **75 %** des Registres journaux inopérants. Dans les trois quarts des cas, le Registre-Journal ne remplit pas son rôle d'outil de liaison entre le coordonnateur SPS et les différents acteurs concernés : maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et entreprises. L'absence d'outils et de méthodes, standardisés et adaptés aux besoins de chaque acteur, est un frein à la bonne marche de la mission et des actions de prévention.

La nécessité d'organiser les filières de formation et le recrutement :

- **93 %** des coordonnateurs SPS sont des hommes et des femmes du terrain. La plupart des coordonnateurs SPS interrogés ont eu accès à la formation sur la base d'une expérience acquise sur les chantiers. De nouveaux profils professionnels peuvent désormais accéder à la formation de coordonnateurs SPS grâce au nouveau dispositif de formation. Pour autant, celui-ci ne répond pas encore aux questions posées concernant les conditions d'accès à l'exercice réel de la mission.
- **80** missions simultanées (tous niveaux et avancements de missions confondus). Plus d'un tiers des coordonnateurs SPS interrogés déclare mener simultanément un grand nombre de missions. Le renforcement des effectifs en coordination SPS serait une réponse à cette difficulté.

## Douze recommandations pour orienter la profession dans les années à venir

S'appuyant sur l'étude et ses conclusions, le Livre blanc de la coordination SPS formule 12 recommandations associées à des actions concrètes pour répondre aux 4 enjeux des prochaines années :

- **Mieux mettre en œuvre le cadre législatif et réglementaire et en mesurer les impacts.**  
*Exemple : En ajoutant le contrat de mission du coordonnateur SPS comme une pièce constitutive du dossier de dépôt du permis de construire.*
- **Dépasser la seule relation contractuelle entre le maître d'ouvrage et le coordonnateur SPS.**  
*Exemple : En concevant un outil de pilotage de la mission de coordination SPS pour le maître d'ouvrage et partagé par le coordonnateur SPS et le maître d'œuvre.*
- **Développer la valeur ajoutée de la mission avec des outils mieux adaptés et des compétences renforcées.**  
*Exemple : En engageant une réflexion, en concertation avec la Direction générale du travail et les professionnels du BTP notamment, sur l'évolution de la mission SPS sur les opérations de catégorie 3.*
- **Relever le défi des 2 000 postes à pourvoir.**  
*Exemple : Enrichir les contenus des formations existantes et lancer une campagne d'information auprès des jeunes, des personnes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle, pour promouvoir la coordination SPS.*



Le Livre blanc et l'Étude de coordination SPS sont consultables gratuitement dans leur intégralité sur : [www.livreblanc-csps.fr](http://www.livreblanc-csps.fr)

### Les contributeurs du Livre blanc :

Jean-François BONINO, Formateur de coordonnateur SPS Expert de justice  
Luc GILBERT, Président du GOC.sps  
Vincent GIRAudeau, Président de la FAP - Formateur de coordonnateurs SPS  
Jérôme GLENAT, Directeur Métier CSPS Zone France Bureau Veritas Construction  
Patrick GROSSMANN, Vice-président du GOC.sps - Directeur Général Délégué PRESENTS  
Jean-Michel HANTZ, Formateur de coordonnateurs SPS - Auditeur de certification des organismes de formation de coordonnateurs SPS - Expert de Justice - Représentant du GRAC  
Jérôme JOSSIEN, Responsable Pôle Prévention SST, Département Expertise – Conseil SNCF  
Roger PIOTTO, Président de la Commission AFNOR Coordination SPS - Expert de justice - Président honoraire fondateur du GOC.sps  
Nathalie VEAUUVY, Présidente A.F.CO Île-de-France  
Didier LACOUR, Représentant du GRAC  
Alain PRUVOST, Président Fédération des AFCO



GRAC



## À propos de :

### COPREC

La COPREC est la fédération qui représente en France les organismes tierce partie de prévention, de contrôle et de certification. Créateurs de valeur, les organismes tierce partie interviennent dans tous les secteurs d'activité pour contribuer à la prévention et à l'amélioration de la qualité et de la performance. Dans le secteur de la construction, parmi leurs activités figurent entre autres le contrôle technique construction et la coordination sécurité et protection de la santé (CSPS), mission pour laquelle la COPREC représente 1300 coordonnateurs SPS. [www.coprec.com](http://www.coprec.com)

### GOC.sps

Groupement des Organisations représentatives des Coordonnateurs SPS incluant la Fédération des AFCO (Fédération des Associations Françaises des Coordonnateurs SPS), CINOV Ingénierie (CINOV Coordination, CINOV Construction et CINOV Infrastructures), l'Untec (Union Nationale des Economistes de la Construction) et la Fédération SYNTEC Ingénierie. L'objectif du GOC.sps est de rassembler et bénéficier de la synergie des organisations professionnelles représentatives. Le GOC.sps est membre de l'ISHCCO qui regroupe les organisations des CSPS des États appliquant la Directive Européenne et contribue ainsi aux échanges en vue de l'harmonisation des actions. Les CSPS du GOC adhèrent à un corps de règles d'éthique. Parmi ses autres actions, le GOC.sps a : initié et préside la Commission AFNOR Coordination SPS, la Norme AFNOR NF P 99-600 a été publiée en juillet 2016, édité la « Lettre du Coordonnateur », diffusée également au niveau européen, lancé, en partenariat avec AFCO IdF, le « Trophée de Golf CSPS » avec tables rondes regroupant administrations, institutionnels (CNAM, OPPBTP...), AFNOR, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, coordonnateurs SPS...

[servicepresse@goc-sps.com](mailto:servicepresse@goc-sps.com)

### FAP

La FAP est née de la rencontre de personnes animées de la volonté de promouvoir et faire progresser la prévention à tous niveaux et dans tous les domaines. La FAP est un syndicat professionnel qui regroupe des maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, institutionnels, coordonnateurs SPS, préventeurs d'entreprises de BTP, Industrie ou collectivités, fabricants et fournisseurs de matériel... La fédération regroupe 150 adhérents sur toute la France et entend faire avancer la coordination SPS en faisant évoluer les coordonnateurs SPS. La FAP est un lieu d'échanges où l'on vient pour faire et non pour prendre. [www.federation-prevention.com](http://www.federation-prevention.com)

### L'A.F.CO IDF

L'Association Française des Coordonnateurs sécurité et protection de la santé Ile-de-France, créée en 1996, regroupe des coordonnateurs SPS indépendants ou ayant une toute petite structure. Les actions de l'A.F.CO Ile-de-France sont largement partagées et apportent aux CSPS comme à leurs clients les réponses et outils qu'ils attendent. L'A.F.CO Ile-de-France met depuis des années à la disposition de ses adhérents des services (site internet, veille réglementaire, formation, réunion de travail, réunion d'information, soutien juridique, assurance professionnelle, assistance d'experts, boîte à outils...). L'association participe également à différents groupes de travail et réflexions relatives au cadre réglementaire, à l'harmonisation des PPSPS ou encore aux modalités pratiques de coopération. Elle a pour ambition de créer une synergie de compétence entre les CSPS au bénéfice des Maîtres d'ouvrage et de valoriser la mission de CSPS, en particulier par l'adhésion à un corps de règles d'éthique.

<http://www.afco-iledefrance.fr/>

### **Le GRAC (Groupe Responsabilité des Acteurs de la Construction)**

Depuis 2000 et la Rencontre des professionnels de la Coordination SPS, de l'INRS et de l'OPPBTP, des professionnels de l'acte de construire ont fait le choix de poursuivre les réflexions initiées alors. Au travers de différents travaux et de leurs réunions trimestrielles, ils tentent de porter un regard différent et novateur sur la coordination SPS et plus largement sur les rôles et responsabilités de chacun des acteurs de la construction en matière de prévention des risques professionnels.

Chacun des 35 membres apporte l'éclairage propre à son activité : coordonnateur SPS, maître d'ouvrage public ou privé, maître d'œuvre, préventeur, institutionnel, organisation professionnelle du BTP ou encore juriste ou avocat. Le GRAC a récemment contribué à la refonte du dispositif de formation des coordonnateurs SPS ainsi qu'à l'écriture de la norme AFNOR NF P 99-600.

### **COBATY**

COBATY est une Fédération internationale composée de 130 associations, issues de tous pays et regroupant toutes celles et tous ceux dont l'activité professionnelle est concernée par l'acte de bâtir, l'urbanisme ou l'environnement. Les professions (plus d'une centaine) présentes à COBATY vont de l'architecte à l'avocat, de l'ingénieur au notaire, de l'entrepreneur au banquier, du promoteur au géomètre etc. Ce sont aujourd'hui plus de 4 700 membres qui œuvrent pour faire connaître les métiers de la construction, réfléchissent ensemble à comment mieux construire et apportent leur expérience et leurs connaissances aux acteurs publics et privés.

Cette diversité, unique dans le domaine associatif, a pour corollaire l'émission de réflexions et de propositions objectives et altruistes, fondées sur l'intérêt public, sans aucune référence à un intérêt particulier quelconque. COBATY est un réservoir de professionnels compétents animés d'un même but : la recherche de la qualité professionnelle dans un cadre d'amitié et de solidarité. En un mot, COBATY : c'est un état d'esprit.

### **SNCF Réseau**

SNCF Réseau, entreprise de référence pour la gestion et la maintenance du réseau ferré s'appuie sur des équipes décentralisées en régions, et travaille en concertation avec les acteurs du système ferroviaire. Objectif partagé par tous : moderniser le réseau existant au profit des trains du quotidien et atteindre un niveau de performance encore plus élevé. Immense toile tissée au fil du temps, le réseau ferré français est en perpétuelle mutation. Pour faciliter la mobilité des voyageurs, le transport des marchandises et assurer leur sécurité, il fait régulièrement l'objet d'aménagements et de travaux de modernisation. [www.sncf-reseau.fr](http://www.sncf-reseau.fr)